

## **Un bilan 2021 remarquable et des perspectives 2022 positives**

**2021 est une année notable pour le CETIAT et riche en enseignements, avec un chiffre d'affaires de 13,7 M€ en hausse de 10 %. D'abord, la profession a capitalisé sur des enjeux sociétaux forts comme la transition énergétique, soutenue par les pouvoirs publics et perçue comme prioritaire dans la société. Ensuite, dans un contexte incertain, le CETIAT a su réaffirmer son rôle d'acteur référent auprès des industriels confrontés à des prises de risques conséquentes sur le sujet de la décarbonation de l'industrie, la transition énergétique et la qualité de l'air dans le bâtiment. Si l'année 2022 se présente sous un jour tout aussi favorable au développement de l'activité du centre technique, le contexte (pénurie de composants, hausse des coûts de l'énergie) invite à la vigilance.**

### **Un bilan notable pour le centre technique avec des indicateurs en hausse**

L'heure est au bilan pour le CETIAT – Centre Technique des Industries Aéronautiques et Thermiques – basé à Villeurbanne dans le Rhône (69) qui enregistre en 2021 **une croissance significative de ses résultats avec 13,7 M€ de CA** (vs 12,5 M€ en 2020), soit + 10 % par rapport à l'année précédente. Une hausse notable qui va de pair avec celle de la profession. 2021 peut donc être qualifiée d'année de rebond.

La Taxe Fiscale Affectée s'est établie en 2021 à 4,7 M€, en hausse de 18 % par rapport à 2020 qui était une année de ralentissement en raison de la crise sanitaire et en hausse de 13 % par rapport à 2019. Cette hausse est le résultat de la croissance des activités de la profession qui répond aux enjeux de transition énergétique. Cette tendance marquée permet au CETIAT d'assurer la pérennisation de ses ressources.

Aussi, l'un des faits importants qui ont marqué 2021 a été la mise en œuvre de **la nouvelle gestion des actions collectives**, inscrite dans le Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2023 (COP), qui définit un mode de relation différent avec la profession.

Celle-ci se voit plus fortement impliquée car elle participe à la construction de projets pluriannuels offrant une vision à moyen terme. À date, ce sont 22 projets pluriannuels qui ont été lancés.

C'est **un signal fort d'accélération** qui se traduit dans le budget des actions collectives qui augmente à 4,2 M€ (vs 3,8 M€ en 2020) (hydrogène, qualité de l'air intérieur, ventilation, fluides frigorigènes...). Un budget essentiellement abondé par la Taxe Fiscale Affectée (TFA), auquel s'ajoutent des cofinancements publics ou privés, à savoir l'ADEME, l'Alliance ALLICE, EDF, GRDF, CETIM, Bulane, FF3C, CSTB et UNICLIMA.

Autre enseignement à retenir, les indicateurs du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2020-2023 soulignent **une croissance très importante sur la transition énergétique** (+ 40 % par rapport à 2020). À noter aussi un effort important concernant la décarbonation de l'industrie avec l'Alliance ALLICE qui a mobilisé plus de 350 participants à des manifestations organisées en 2021.

*« Nous pouvons l'affirmer avec fierté, 2021 a été une année exceptionnelle pour la profession et le centre technique. Pour preuve, le CETIAT enregistre une progression significative de ses résultats avec un chiffre d'affaires de 13,7 M€ (vs 12,3 M€ en 2020). Notre profession est au cœur des enjeux de la transition énergétique qu'elle doit relever pour assurer son développement et son avenir. C'est à la fois une formidable opportunité et un risque qu'il faut appréhender. Le succès des actions inscrites au Contrat d'Objectifs et de Performance sur les volets transition énergétique et décarbonation démontre que nous avons fait les bons choix, définis en concertation avec UNICLIMA et les pouvoirs publics. »*

**Pierre Claudel, directeur général du CETIAT**

Côté investissement, sur le budget total de 871 K€, **600 K€ ont été alloués à la productivité des plateformes d'essais et d'étalonnages.**

Le CETIAT a notamment investi dans l'alimentation en hydrogène de ses laboratoires pour accompagner les industriels sur le volet crucial de la décarbonation. Cette plateforme permet d'initier une phase test pour savoir si le centre technique doit passer à la vitesse supérieure. Ces nouveaux moyens vont permettre au centre technique d'étudier la faisabilité technologique et la rentabilité économique au service des orientations stratégiques de la profession, en traitant le risque collectivement.

En 2021, **la profession a davantage eu recours au CETIAT** que les années précédentes grâce à une mutation technologique de la profession.

*« Le CETIAT a su réaffirmer son rôle de référent auprès des industriels confrontés à des prises de risques conséquentes sur le sujet de la décarbonation de l'industrie, la transformation énergétique et la qualité de l'air dans le bâtiment. »*

**Pierre Claudel, directeur général du CETIAT**

## **2022 : le CETIAT poursuit ses projets pour accompagner les industriels face aux défis de la transition écologique**

L'année 2022 se présente globalement sous un jour favorable, la croissance économique reste forte et l'enjeu de la transition énergétique est une opportunité pour le CETIAT et pour la profession.

Elle se caractérise dans un premier temps par le **changement de direction du CETIAT** avec la nomination de Pierre Claudel en tant que nouveau directeur général. Il a pris ses fonctions en avril 2022 suite au départ à la retraite de Bernard Brandon après 13 ans à la direction générale. Une passation assez sereine qui fait sens puisque Pierre Claudel a poussé les portes du CETIAT il y a plus de 30 ans et y a mené sa carrière. Sa priorité sera d'assurer une réponse adaptée aux attentes très fortes de la profession et de leurs clients dans un environnement en radicale transformation face aux différentes crises : climatique, sanitaire et, dernièrement, la guerre en Ukraine.

Le CETIAT **prévoit un chiffre d'affaires 2022 en hausse**, à hauteur de 14,2 M€ réparti entre 4,6 M€ de taxe fiscale affectée et 9,6 M€ de prestations. Le premier trimestre 2022 enregistre un haut niveau de commandes.

Toutefois, le contexte international invite à une extrême prudence. Si la tendance de fond est plutôt propice au développement de l'activité, la situation demeure incertaine et la profession n'est pas à l'abri d'un impact sur la chaîne d'approvisionnement. Cette situation sera déterminante pour connaître le montant de la TFA du second semestre.

Autre sujet clé pour le CETIAT, le renouvellement des générations et la croissance de ses activités. L'enjeu pour le centre technique sera de mobiliser toutes ses ressources pour assurer un niveau de production, à la hauteur des attentes de la profession, notamment des actions collectives en hausse de près de 10 %. Ce qui l'amènera à recruter conformément à ses besoins sur un marché du travail tendu.

Côté investissement, le budget prévisionnel s'élève à 800 k€ comme pour l'année précédente mais concentré exclusivement sur **l'amélioration des installations et le développement des activités** : rénovation dans le domaine de la métrologie, nouvelles plateformes qui vont être installées en 2022 (hygromètre, thermomètre, débitmétrie gaz), réflexion autour des investissements dans le domaine de l'utilisation des énergies radiantes, investissement dans des moyens d'essais permettant de tester les équipements utilisateurs de nouveaux combustibles, etc.

2022 sera également marquée par la mise en œuvre d'**un projet de grande envergure sur la combustion de l'hydrogène pur** avec un volet sur l'application industrielle et un autre sur l'application résidentielle. Celui-ci se déroulera sur 4 à 5 ans. L'enjeu est de remonter plus en amont dans les besoins de la profession.

Enfin, cette année, le CETIAT s'est fixé comme axes prioritaires de développer les prestations d'études collectives et privées, d'accompagner la croissance de l'activité étalonnage et d'asseoir ses positions dans les activités essai et formation.

*« Nous sommes confiants. 2022 se présente sous un jour favorable mais nous exhorte plus que jamais à poursuivre les efforts engagés pour accompagner les industriels très en amont, sur les leviers de performance, d'innovation et de compétitivité face aux défis de la transition écologique. Pour 2022, nous sommes engagés sur une croissance importante des actions collectives et un niveau élevé d'actions marchandes. Cette évolution accompagne parfaitement l'affirmation de notre statut et de notre utilité de centre technique industriel. En notre qualité de CTI, nous nous devons d'être en avance, de remonter plus en amont dans les besoins de la profession. Mais préparer le futur et orienter la profession se traduit par un besoin de connaissances et d'expertise immédiate, et c'est clairement le domaine d'excellence du CETIAT. »*

**Claude Freyd, président du CETIAT**

### **À propos du CETIAT**

Créé en 1960, le CETIAT accompagne l'innovation industrielle de la conception jusqu'au développement des procédés et produits. Doté d'une véritable mission d'intérêt général, le CETIAT est un organisme d'études, d'essais, d'étalonnages et de formation, qui joue un rôle capital pour renforcer la compétitivité du secteur industriel français. Il a développé, au cours des années, des outils de pointe pour les essais, des diagnostics pertinents, des mesures fiables, des expertises innovantes, pour déterminer avec précision, les performances aérodynamiques, thermiques et acoustiques des matériels ou installations. Le CETIAT est par ailleurs certifié selon la norme ISO 9001 : 2015 pour l'ensemble de ses prestations.



#### **Contacts presse – Agence PLUS2SENS**

Mégane Klevezou – [megane@plus2sens.com](mailto:megane@plus2sens.com) – 06 32 61 78 96

Laurence Nicolas - [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com) - 06 64 50 59 50